

## **Rapport de synthèse**

**SÉMINAIRES TECHNIQUES SOUS-RÉGIONAUX DU PROJET ASTI**

**Conservation, diffusion et analyse des données afférentes  
à la R&D agricole en Afrique subsaharienne**

Johannes Roseboom

Janvier 2011

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

## Table des matières

Remerciements.....	
Résumé analytique.....	iii
Sigles, acronymes et abréviations	iv
Introduction .....	1
Le contexte politique .....	
Les expériences vécues au niveau des pays .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Collecte de données.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Synthèse et analyse.....	
Diffusion et utilisation .....	6
L'institutionnalisation de l'ASTI.....	
La diffusion et l'exploitation des données ASTI .....	
Conclusions .....	14
Références .....	15
Annexe A. Programme du séminaire tenu à Dakar.....	18
Annexe B. Programme du séminaire tenu à Addis-Abeba.....	
Annexe C. Liste des participants .....	22

## Remerciements

L'équipe du projet Indicateurs relatifs aux sciences et aux technologies agricoles (ASTI) souhaite remercier tous les participants des séminaires techniques de leur engagement et de leurs contributions hautement constructives, ainsi que de leurs commentaires à propos d'une version préliminaire du présent rapport. Nous tenons à remercier tout particulièrement les collaborateurs nationaux du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de la Guinée, du Ghana, du Kenya, du Nigeria, de la République du Congo, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe d'avoir partagé, au cours des séminaires, leurs expériences vécues lors de la conduite de l'enquête ASTI.

L'équipe ASTI tient aussi à citer les entités suivantes dont les représentants ont assisté aux séminaires en y apportant des contributions fort appréciées : le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ; le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) ; le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD) ; l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA) ; le programme sur les Indicateurs africains des sciences, de la technologie et de l'innovation (ASTII) dirigé par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) ; ainsi que le Consortium de modélisation « politiques pour la croissance et le développement en Afrique » (AGRODEP) et le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS), tous deux gérés par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Par ailleurs, l'équipe ASTI remercie monsieur Johannes Roseboom, principal animateur des séminaires et auteur du présent rapport de synthèse, ainsi que madame Mary-Jane Banks qui a lu et corrigé la version finale du rapport. Elle tient aussi à marquer son appréciation de l'excellente assistance que lui ont apportée les membres des personnels des antennes de l'IFPRI à Dakar et à Addis-Abeba.

Enfin, elle remercie avec gratitude la Fondation Bill et Melinda Gates de son appui financier, de son aide inestimable sans laquelle ces séminaires n'auraient pu être réalisés.

## Résumé analytique

Les objectifs des deux séminaires techniques sous-régionaux que le projet ASTI a organisés fin 2010 étaient, d'abord, d'obtenir un feed-back de la part des collaborateurs nationaux d'Afrique subsaharienne sur les expériences gagnées lors de la conduite sur le terrain des sondages nationaux de l'enquête ASTI et, ensuite, d'examiner conjointement diverses idées et suggestions visant l'amélioration et le renforcement des activités de l'ASTI dans la région. Les thèmes discutés au cours des séminaires portaient sur tous les aspects du processus ASTI, à savoir la collecte, la synthèse des données ASTI (au niveau national), l'analyse, la diffusion et l'utilisation des résultats.

Dans l'ensemble, les collaborateurs nationaux étaient d'avis que la manière d'enquêter de l'ASTI était sensée et bien structurée. Néanmoins, les participants ont proposé diverses améliorations méthodologiques. Et ils ont soumis d'autres indicateurs susceptibles d'être ajoutés à l'enquête. Une discussion plus fondamentale concernait la question de la nature actuelle et future de l'enquête ASTI : faut-il continuer à réaliser une succession de sondages ponctuels (l'intervalle actuel étant de six à huit ans) ou bien tenter plutôt d'instituer un arrangement plus constant dans le cadre duquel les organismes nationaux assumeront les tâches de mener l'enquête, d'effectuer la synthèse des données recueillies et les analyses, de diffuser les résultats et de veiller à leur utilisation au niveau national. Les participants se sont clairement prononcés en faveur d'une transition graduelle et ont fait des propositions relatives à sa mise en œuvre.

La mise en application d'une stratégie plus proactive en matière de diffusion et d'exploitation a déjà été lancée dans le cadre de l'enquête actuelle, comme en témoignent des événements médiatiques, des séminaires nationaux, le renouvellement du site web ASTI ainsi que les efforts lancés en vue de promouvoir l'intégration des résultats ASTI dans les communiqués et les propos tenus par les responsables des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les meneurs d'opinion. Il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de la stratégie ainsi actualisée (les résultats de l'enquête venant tout juste d'être publiés) mais certains des participants ont cependant apporté un feed-back relatif à la diffusion et l'exploitation au niveau national des résultats des enquêtes ASTI menées en 2001–2003.

Un consensus s'est dégagé au cours des séminaires pour appuyer le resserrement des liens de collaboration entre le projet ASTI et les nombreuses organisations nationales et sous-régionales d'Afrique, dans le but de stimuler l'engagement de tous les acteurs et ainsi rehausser la pertinence de l'enquête ASTI (notamment en produisant des données primaires en rapport avec une question politique de quelque importance). Une coopération plus intensive permettrait également de réunir les activités d'analyse politique et de suivi-évaluation relatives à certains programmes régionaux clés axés sur les politiques agricoles, tels le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et le Cadre pour la productivité agricole en Afrique (CPAA).

## Acronyms

AGRODEP	Consortium de modélisation « politiques pour la croissance et le développement en Afrique »
AMCOST	Conférence ministérielle africaine sur les sciences et la technologie
APCN	Agence de planification et de coordination du NEPAD
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre
ASTI	Indicateurs relatifs aux sciences et aux technologies agricoles
ASTII	Indicateurs africains des sciences, de la technologie et de l'innovation
CCARDESA	Centre de coordination de la recherche et du développement agricole de l'Afrique australe
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CORAF/WECARD	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CPAA	Cadre pour la productivité agricole en Afrique
ÉTP	équivalent temps plein
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
KARI	Institut de recherche agricole du Kenya
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ORS	organisation sous-régionale
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
R&D	recherche et développement
ReSAKSS	Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNRA	système national de recherche agricole
S&T	sciences et technologies
STI	sciences, technologies et innovation

## INTRODUCTION

Le projet sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (Agricultural Science and Technology Indicators : ASTI) remplit un rôle unique en ce qu'il permet de recueillir des données primaires et d'en faire la synthèse, puis d'effectuer des analyses et de diffuser des statistiques internationalement comparables sur les investissements réalisés dans les systèmes nationaux de recherche agricole des pays en développement. Ce faisant, le projet apporte une information clé sur une variable politique qui revêt une grande importance pour le développement agricole et la croissance de la productivité. Ces deux dernières années, l'équipe ASTI a œuvré à l'actualisation des données se rapportant à l'Afrique subsaharienne, en collaborant étroitement avec des partenaires nationaux représentant plus de 30 pays de la région. Le traitement de ces données a donné lieu à un éventail de produits (publications et autres), déjà disponibles ou bien à paraître prochainement : le choix inclut des vues d'ensemble aux niveaux national et régional et des séries de données qui peuvent être consultées en ligne sur le site web ASTI.

Désireuse de tirer des leçons des activités menées dans la région subsaharienne, l'équipe ASTI a récemment organisé deux séminaires techniques, l'un à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest et l'autre à Addis-Abeba, pour l'Afrique orientale et australe. Pour la première fois dans l'histoire du projet ASTI, des collaborateurs nationaux ont pu partager leurs expériences et émettre des recommandations relatives à la poursuite et à l'amélioration des activités ASTI. Ont également été conviés aux débats des représentants du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et de trois organisations sous-régionales – l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) et la Direction « Alimentation, agriculture et ressources naturelles » de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)<sup>1</sup> ainsi que d'autres parties intéressées : tous ont pris part aux discussions en y apportant leur point de vue.

Le présent rapport résume les principales conclusions et recommandations tirées des deux séminaires, dont le but avait été :

- d'obtenir un retour d'information (feed-back) des partenaires nationaux sur leur participation à la conduite des enquêtes ASTI dans leur pays,
- de réfléchir ensemble sur les stratégies à déployer pour disséminer et utiliser les résultats ASTI à des fins de promotion, et
- de déterminer les approches à adopter pour perfectionner les analyses ASTI afférentes aux systèmes de R&D agricole aux niveaux national, régional et sous-régional.

Étant donné que les deux séminaires avaient une même structure (voir Annexe A), les résultats ont pu être réunis dans le cadre de ce rapport, exception faite de quelques différences nettes qui ont été mises en exergue.

---

1

La SADC œuvre actuellement à l'établissement du Centre de coordination de la recherche et du développement agricole de l'Afrique australe, dont le statut ressemblera à celui de l'ASARECA ou de CORAF/WECARD et qui sera opérationnel en 2011.

## LE CONTEXTE POLITIQUE

Lancé sous l'égide du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) [l'actuelle Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN)], le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) joue un rôle prépondérant dans le renforcement des politiques agricoles et des plans d'investissement dans les différents pays d'Afrique ce, dans le but ultime de mettre fin à la faim et à la pauvreté.<sup>2</sup> En effet, pour atteindre ce but global, le PDDAA s'est fixé comme cible un taux de croissance agricole annuel de 6 %, ce qui revient à exiger des gouvernements qu'ils allouent au moins 10 % de leur budget au secteur agricole.

L'Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI) joue un rôle important dans la mise en œuvre du PDDAA en appuyant d'analyses bien fondées l'élaboration de politiques agricoles aux niveaux régional et national. En plus du projet ASTI, l'IFPRI gère les projets suivants :

- **Le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS).** En tant que composante du PDDAA, le ReSAKSS a pour objectif de fournir un soutien analytique susceptible de faciliter le dialogue sur les options et les politiques de développement agricole en Afrique et une prise de décisions étayée par des preuves. Le système s'articule autour de trois nœuds régionaux situés à Ibadan, pour l'Afrique de l'Ouest, à Nairobi pour l'Afrique centrale et orientale, et à Pretoria, pour l'Afrique australe ; un réseau de nœuds (ou relais) nationaux SAKSS est en train de s'établir. Le rôle de ces nœuds est d'agrèger et d'analyser des données et de rédiger des rapports ; c'est à d'autres acteurs, tels que les bureaux de statistiques, les organisations de recherche et les institutions piliers qu'incombe la responsabilité de recueillir, de valider et de gérer les données de base.
- **Le consortium de modélisation « politiques pour la croissance et le développement en Afrique » (AGRODEP).** Le consortium AGRODEP examine les questions stratégiques de développement auxquelles sont confrontés les pays africains en tant que groupe et il jette les bases du débat général sur la croissance agricole et les politiques associées dans ces pays, en contribuant des analyses scientifiques fondées sur l'application d'outils de modélisation économique. Le consortium AGRODEP représente une collaboration entre l'IFPRI et les OSR africaines. Il a pour objectif de mobiliser et de renforcer les capacités locales en matière d'analyse politique économique par le biais du réseautage et des activités de collaboration.

Les deux projets sont hautement tributaires de la disponibilité de données statistiques fiables, telles les ensembles de données primaires que rassemble l'ASTI. Or cette disponibilité pose de graves problèmes dans la plupart des pays africains : l'insuffisance de données limite la qualité non seulement de l'analyse politique mais aussi du suivi et de l'évaluation.

Les quatre piliers du PDDAA se résument comme suit : (1) gestion durable des terres et des eaux ; (2) accès aux marchés ; (3) approvisionnement alimentaire et réduction de la faim ; et (4) recherche agricole, diffusion et adoption des technologies. La mise en œuvre du quatrième pilier incombe au FARA qui, pour s'acquitter de la tâche, a mis au point le Cadre pour la productivité agricole en Afrique (CPAA)<sup>3</sup>. Ce cadre propose un programme de réformes institutionnelles plaçant les agriculteurs au centre de l'innovation agricole et requérant un renforcement substantiel des investissements réalisés dans la recherche agricole, la vulgarisation, l'éducation et la formation. Les conseils judicieux du CPAA sont censés orienter les interventions au niveau de la productivité agricole dans le sens d'une plus forte croissance agricole et d'une complémentarité des résultats des trois autres piliers du PDDAA.

---

<sup>2</sup> NEPAD (2003). Ce document a été suivi, en 2006, d'un deuxième document qui consolide l'intégration de l'élevage, de la foresterie et des pêches dans le mandat du PDDAA (NEPAD 2006a).

<sup>3</sup> FARA (2006).

La mise en œuvre du CPAA se réalise sous la forme d'une collaboration étroite à laquelle participent des OSR, des gouvernements nationaux, des organisations internationales – telles que les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) –, des instituts associés aux autres piliers du CPAA et des bailleurs de fonds.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation, qui lui est propre, permet au CPAA de rester au courant des suites données à ses interventions et d'en connaître les résultats et les conséquences. Le FARA et les OSR œuvrent de concert pour assurer la disponibilité, au niveau national, de la capacité requise en matière de suivi-évaluation ce, conjointement avec la mise en œuvre du PDDAA dans chacun des pays. Cela vient s'ajouter aux rapports de suivi-évaluation que doivent produire les relais nationaux SAKSS sur la mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national, sous-régional et régional. Pour que ces rapports soient en harmonie les uns avec les autres, il est important que les divers organismes impliqués travaillent en étroite collaboration et que l'effort soit bien coordonné.

Un consensus s'est dégagé des deux séminaires ASTI qui confirme l'existence d'un besoin nettement ressenti d'une collaboration (plus poussée) entre le projet ASTI et les divers organismes participant à la mise en œuvre et au financement du PDDAA et du CPAA. En outre, les participants étaient d'avis qu'une telle coopération est requise à la fois dans le domaine de l'analyse politique que pour assurer le suivi et l'évaluation.

Une autre activité lancée par le NEPAD est le programme des Indicateurs africains des sciences, de la technologie et de l'innovation (ASTII) qui a pour objectifs

- (i) d'élaborer et de faire adopter des indicateurs de compatibilité internationale relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation (indicateurs STI) ;
- (ii) de renforcer les capacités humaines et institutionnelles consacrées aux indicateurs STI et à des enquêtes afférentes ;
- (iii) de faciliter la participation des pays africains à des programmes internationaux concernant les indicateurs STI ;
- (iv) d'informer les pays africains sur l'état des STI en Afrique.

Comme le projet ASTII s'inscrit dans la deuxième série de programmes conçus dans le cadre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie<sup>4</sup> afin d'améliorer les conditions politiques et de favoriser le renforcement des mécanismes d'innovation, c'est l'ASTII qui a organisé le premier cycle d'enquêtes nationales sur les activités STI dans 19 pays membres de l'Union africaine, en appliquant les normes statistiques internationales mises au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et décrites dans le Manuel de Frascati et le manuel d'Oslo.<sup>5</sup> Alors que le projet ASTI ne considère que les activités de S&T relevant du secteur agricole, l'ASTII vise à couvrir les activités scientifiques, technologiques et d'innovation menées dans tous les secteurs.

Les participants des séminaires ont constaté un chevauchement assez important des domaines de l'ASTII et de l'ASTI, d'où leur recommandation d'améliorer la coordination de manière à éviter le double emploi dans la collecte de données statistiques au sein du secteur agricole. Par ailleurs, le partage d'expériences vécues peut s'avérer particulièrement profitable à l'institutionnalisation des méthodes de collecte d'indicateurs relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation.

---

<sup>4</sup> NEPAD (2006b) est le Programme africain pour la science, la technologie et l'innovation qu'ont avalisé les chefs d'État et les gouvernements ainsi que la Conférence ministérielle africaine sur les sciences et la technologie (AMCOST).

<sup>5</sup> Le Manuel de Frascati (OCDE 2002) porte sur les indicateurs S&T, tandis que le Manuel d'Oslo (OCDE 2005) porte sur les indicateurs relatifs à l'innovation technologique.

## LES EXPÉRIENCES VÉCUES AU NIVEAU DES PAYS

Les séminaires techniques constituaient une excellente occasion de réunir un groupe de collaborateurs nationaux. Ils ont servi de tribune pour le partage des expériences vécues et pour la formulation de recommandations visant à améliorer et à renforcer la méthode de sondage utilisée dans les enquêtes ASTI. Les discussions portaient sur les trois phases importantes du projet ASTI : la collecte de données ; la compilation ou synthèse des données au niveau national et les analyses ; et la diffusion et l'utilisation des divers produits ASTI.

### Collecte des données

Dans l'ensemble, les collaborateurs nationaux ont estimé que la méthodologie à suivre en conduisant l'enquête ASTI est solide et que le questionnaire constitue un bon instrument. Néanmoins, ils ont signalé diverses difficultés entravant la collecte des données, regroupées comme suit :

- **Parmi les organismes retenus, il y en a qui n'effectuent pas de la recherche.** Cela pose problème, tout particulièrement dans le cas d'organismes dont l'objectif principal ne concerne pas la recherche, tels que des sociétés ou les organisations de développement rural. En effet, dans cette catégorie, le nombre de non-répondants est souvent assez élevé, peut-être du fait du caractère ponctuel (plutôt que permanent) de leur implication dans la recherche, qui entraîne des difficultés à déterminer les ressources consacrées à ce domaine.
- **Certains organismes enquêtés sont lents à répondre ou ne répondent pas.** Il arrive souvent que les organismes ne reconnaissent pas l'utilité de l'enquête et qu'ils manquent d'enthousiasme à y consacrer du temps et des ressources. La plupart des répondants ne connaissent ni l'IFPRI ni le projet ASTI et leurs doutes quant au but de l'enquête peuvent les dissuader de participer. Une lassitude causée par un excès de questionnaires a également été citée comme cause possible du manque de réponses. Les organismes gouvernementaux sont généralement plus prêts à fournir des réponses lorsque les requêtes leur sont adressées par voie officielle et qu'elles s'accompagnent des documents pertinents. Le secteur privé, cependant, se révèle d'habitude plus méfiant et moins disposé à répondre, en refusant fréquemment de fournir des renseignements, soit par peur de la compétition, soit par méfiance vis-à-vis des autorités gouvernementales. De plus, en Afrique, la plupart des sociétés sont de petite envergure et ne disposent pas d'une unité consacrée à la R&D ; par conséquent, il arrive fréquemment que la tâche d'identifier les ressources allouées aux activités de R&D pose problème, même si l'entreprise est de bonne volonté.
- **Des problèmes liés à l'infrastructure.** Dans certains pays (en particulier ceux qui se trouvent en situation de post-conflit), l'effet combiné de la dispersion géographique des agences de recherche agricole et de la faiblesse des infrastructures de transport et de communication entrave gravement la conduite de l'enquête ASTI ; il s'ensuit que pour obtenir l'information requise, il faut fréquemment se rendre sur les lieux en personne.
- **Des problèmes liés à la gestion de l'information.** Des systèmes de gestion de l'information inadéquats et l'absence de bonnes archives font que, souvent, les agences se trouvent pratiquement dans l'impossibilité de reconstituer des séries de données reflétant une période précise ; ainsi, des demandes de fournir des données se rapportant à plusieurs années ont généralement pour effet de fortement décourager les personnes responsables de participer ; cette situation ne fait qu'empirer lorsque de fréquents renouvellements de personnel affaiblissent la mémoire institutionnelle.
- **Des problèmes au niveau de l'interprétation et de l'application des normes et des définitions utilisées dans le cadre de l'enquête ASTI.** Les définitions normalisées utilisées dans les textes du projet ASTI ne sont pas toujours conciliables avec la terminologie et les classifications en vigueur dans le pays enquêté. C'est notamment le concept « équivalent

temps plein (ÉTP) » qui porte à confusion et qui est souvent mal interprété, surtout au sein des universités ; de plus la distinction entre recherche agricole et recherche non agricole s'avère fréquemment extrêmement difficile à manier.

- **Des problèmes au niveau de la construction d'une vue d'ensemble de la situation financière par suite de la multiplicité des sources de financement.** Dans certains pays, par exemple, les organismes gouvernementaux ne connaissent pas leurs dépenses salariales puisque la gestion des salaires est aux mains des autorités. Pour obtenir l'information requise, il faut adresser une demande spécifique au Ministère des Finances. Dans d'autres cas, il peut être très difficile (voire impossible) pour les répondants au niveau de l'organisme de faire la distinction entre contributions reçues des bailleurs de fonds et contributions reçues du gouvernement, parce que certains bailleurs de fonds ont pris l'habitude de fournir leur appui sous la forme de contributions aux budgets d'État. À cela s'ajoute encore que le questionnaire ASTI ne présente qu'un seul titre « contributions des bailleurs de fonds » sous lequel sont regroupés prêts et subventions sans distinction. Il serait mieux de prévoir deux catégories distinctes relatives aux bailleurs de fonds, pour accueillir séparément les informations sur les prêts et les informations relatives aux subventions.
- **Problèmes causés par la médiocrité des données.** Il arrive souvent que la tâche de répondre au questionnaire est confiée à de jeunes chercheurs n'ayant que peu de connaissances relatives aux données requises. De plus, le questionnaire est fréquemment remis sans être vu et corrigé par un chercheur cadre et les réponses peuvent donc être incomplètes, incohérentes ou simplement incorrectes.

Si les collaborateurs nationaux ont jugé d'un avis commun que tous les indicateurs recueillis à ce jour par le programme ASTI sont pertinents, ils ont néanmoins proposé d'élargir l'enquête en ajoutant les rubriques suivantes : (1) dépenses projetées et inscrites au budget ; (2) infrastructures de recherche ; (3) indicateurs des résultats immédiats (*output*) et indicateurs des effets et produits à moyen terme (*outcome*) de la recherche ; et (4) vulgarisation agricole. Par ailleurs, les participants ont préconisé la collecte d'un plus grand nombre de données qualitatives qui permettraient de mieux situer les données quantitatives dans le contexte et ainsi de les interpréter avec plus de précision.

La liste des recommandations émises en vue d'améliorer la collecte de données inclut les propositions suivantes :

- d'institutionnaliser le processus de collecte de données ASTI, en opérant une transition d'une activité ponctuelle et « externe » vers un effort plus régulier, initié et dirigé par des compétences nationales ;
- d'accroître sensiblement la fréquence séparant les cycles d'enquête pour maintenir l'ensemble des données et éviter le besoin de solliciter des informations historiques (les participants du séminaire tenu à Dakar ont proposé de répéter les sondages tous les deux à trois ans, tandis que la recommandation émise à Addis-Abeba prônait un cycle annuel) ;
- d'organiser des stages de formation à l'intention des homologues nationaux responsables de la réalisation de l'enquête ASTI en vue de les familiariser avec les procédures et méthodes de collecte et de traitement des données ASTI ;
- d'organiser un séminaire national au début de chaque cycle d'enquête afin de permettre aux organismes concernés de se familiariser avec le contenu et avec les procédures et méthodes ASTI ;
- d'envisager, s'il y a lieu, l'adoption de mesures incitatives, financières ou autres, pour stimuler la participation à l'enquête ;
- de partager avec les organismes enquêtés les compilations de données et les résultats des analyses afin de recueillir leurs commentaires et leurs corrections (à noter qu'il s'agit d'une

pratique qui est déjà en vigueur mais il y a certes moyen de renforcer le processus déployé pour solliciter ce feed-back) ;

- d'introduire une méthode de vérification des données plus rigoureuse ; et
- de réexaminer les possibilités de mettre la main sur l'information concernant le secteur privé (par exemple, comment établir des collaborations avec des sociétés commerciales et comment surmonter les problèmes liés à la confidentialité).

## Synthèse (compilation et fusion des données) et analyse

Jusqu'à ce jour la synthèse des données et l'analyse des résultats de l'enquête ASTI se réalisent de manière hautement centralisée. C'est l'équipe ASTI qui dirige la rédaction d'une note de pays, selon un modèle établi. En effet, dans cette phase, les collaborateurs nationaux assument généralement un rôle quelque peu passif : ils évaluent la version préliminaire de la note de pays et répondent à des questions. Cette participation restreinte affaiblit le sens des pays d'être eux-mêmes propriétaires des résultats de l'enquête nationale. L'équipe ASTI a organisé, dans plusieurs pays, des colloques réunissant toutes les parties intéressées pour valider ses résultats et ses conclusions : cela constitue un mécanisme de contrôle de qualité et les collaborateurs nationaux ont fortement préconisé son application. Ils ont également loué le format adopté pour la rédaction des notes de pays ASTI, dont ils apprécient la concision et la pertinence, en remarquant toutefois que la note demeure descriptive et qu'il reste à traduire les constatations en recommandations et en actions politiques concrètes. C'est à ce niveau-là que les acteurs nationaux doivent entrer dans la danse pour compléter le cheminement de l'impact ASTI en réalisant la transition d'une analyse basée sur les faits vers une action politique. Par ailleurs, comme les analyses présentées dans la note de pays utilisent généralement des données agrégées, bon nombre de détails ne sont pas pris en compte. L'élaboration d'une série de fiches intitulées *Tendances de fonds (Data in Focus)* permet actuellement de présenter – pour certains pays, dont le système national de recherche agricole est vaste et complexe – des ensembles de données nationales plus détaillés.

## Diffusion et utilisation

La diffusion des notes de pays et d'autres produits ASTI a, par le passé, été relativement passive. L'action consistait simplement à mettre en circulation et à distribuer des publications et à en afficher des versions électroniques sur le site web du programme ASTI. Or dans le cadre du cycle actuel de l'enquête, on a adopté une stratégie de diffusion plus proactive (même si son application est d'intensité variable, en fonction des ressources disponibles). Cette stratégie comprend les éléments suivants :

- un séminaire national permettant de présenter aux parties prenantes clés les principaux résultats de l'enquête ASTI ;
- une conférence de presse nationale à laquelle sont conviés des journalistes représentant les quotidiens, la radio, la télévision et d'autres médias (les experts de l'IFPRI fournissent à cet effet une assistance fort précieuse mais les coûts sont élevés puisqu'il faut compter avec les frais de voyage d'un membre de l'équipe ASTI et avec les indemnités versées aux journalistes. En outre, il s'avère difficile de déterminer si oui ou non l'attention médiatique suscitée exerce effectivement une influence positive sur l'élaboration de politiques).
- le greffage d'une séance de présentation des résultats ASTI sur d'autres rencontres réunissant diverses parties prenantes nationales (conférences, ateliers, etc.) ; et
- la diffusion et l'adaptation de résultats ASTI destinés à être intégrés dans des exposés et des conférences donnés par des dirigeants de SNRA et par des meneurs d'opinion (tel qu'illustré par le directeur général du KARI au Kenya qui fait un usage fréquent des données ASTI dans la rédaction de ses discours).

Comme la plupart des pays achevaient tout justement de rédiger leur note de pays ASTI, le niveau d'expérience en matière de diffusion était faible au moment du déroulement des séminaires. Le Ghana était le seul pays à signaler la mise en œuvre d'une stratégie médiatique qui, selon les rapports des représentants, avait réussi à susciter de l'intérêt. Or il faut noter que, depuis la tenue des séminaires, des événements médiatiques ont eu lieu au Burkina Faso, au Sénégal et en Tanzanie.

Au niveau supranational, il y a le site web ASTI qui, suite à un effort de réaménagement est désormais hautement interactif. Il constitue l'outil principal de dissémination des matériaux ASTI, permettant aux utilisateurs de télécharger différents indicateurs et de procéder à des comparaisons entre pays. Par ailleurs, l'équipe ASTI vient de terminer la rédaction d'un rapport présentant une synthèse régionale et une conférence de presse a eu lieu pour marquer le lancement officiel de cette publication. Les données régionales serviront également d'intrants à d'autres publications, y compris des synthèses sous-régionales. Les participants des séminaires ont prôné l'affichage de certaines données et synthèses ASTI sur les sites web d'organes africains pertinents, tels le FARA, les OSR et le PDDAA (là où cela ne se fait pas encore), ainsi que l'ajout d'un lien vers le site web ASTI.

Vu l'époque de l'année à laquelle furent tenus les séminaires techniques, seuls quelques pays de l'Afrique de l'Ouest ont rapporté avoir fait usage des nouvelles données ASTI lors de la planification et des négociations budgétaires. Mais de nombreux pays (en particulier l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, la République du Congo et la Tanzanie) ont rendu compte de l'utilisation des résultats des enquêtes ASTI 2001–2003 à des fins de planification, d'élaboration de politiques, de négociations budgétaires, de suivi-évaluation et de benchmarking (voir encadré 1). Les données et les analyses ASTI peuvent faire ressortir l'existence de problèmes tels des budgets en déclin, de faibles niveaux d'investissement, le vieillissement du personnel de recherche, etc., mais à l'heure actuelle, le projet ASTI n'a pas encore émis de recommandations concrètes ni proposé une stratégie pour résoudre les problèmes signalés. L'interprétation de ce qui a été constaté et la formulation de recommandations incombent aux dirigeants et aux décideurs politiques au sein même des SNRA.

Un problème grave, qui a préoccupé les esprits lors du séminaire de Dakar, réside dans l'incertitude de pouvoir faire réellement connaître aux responsables politiques les résultats de l'ASTI, et ce, même si l'on applique la stratégie actuelle de diffusion. Les collaborateurs du Ghana ont proposé l'idée de préparer de brefs communiqués (une à deux pages de longueur) à l'intention spécifique de ces responsables politiques.

## **Encadré 1. Le recours aux produits ASTI lors de la planification et de l'élaboration de politiques**

### **République du Congo**

Comme en République du Congo, le déroulement de l'enquête ASTI coïncida avec la fin d'une situation de conflit, les responsables congolais se sont servis de l'Abrégé de l'ASTI publié en 2004 dans les travaux de restructuration et de planification du SNRA, ainsi que pour solliciter des ressources.

### **Kenya**

Au Kenya, l'Abrégé de l'ASTI publié en 2003 a servi de source d'information

- au cours du développement du Programme de productivité agricole kenyan que la Banque mondiale a financé pendant 12 ans ;
- sur les capacités disponibles au sein des diverses institutions de R&D, notamment dans le cadre de l'élaboration de programmes de subventions compétitifs intéressant de multiples institutions ;
- lors de l'élaboration du Programme de productivité agricole de l'Afrique de l'Est ainsi que de la Stratégie de développement du secteur agricole ;
- dans la formulation de la politique sous-tendant l'établissement du système national de recherche agricole, y compris dans l'analyse coûts-bénéfices de la politique envisagée ;
- lors du développement d'une composante de R&D dans le cadre de la politique nationale de STI ; et
- il a servi d'instrument de pression dans la recherche de fonds supplémentaires pour financer la R&D agricole, comme élément du processus de mise en œuvre des « cadres de dépenses à moyen terme (MTEF) » qui régissent l'allocation de budgets nationaux à différentes institutions.

En outre, l'expérience acquise en menant l'enquête ASTI s'est avérée profitable lorsqu'il a fallu remplir les questionnaires de l'enquête nationale concernant les STI comme activité de la Phase I du projet ASTII du NEPAD.

### **Nigeria**

Établi en 2006, le Conseil de la recherche agricole du Nigeria (ARCN) a rapporté avoir eu amplement recours à l'Abrégé de l'ASTI publié en 2004 lorsqu'il a dressé la liste des principales contraintes subies par le SNRA ainsi que pour développer une stratégie à moyen terme et une feuille de route devant guider les efforts entrepris par l'ARCN pour lever ces contraintes.

### La réponse de l'ASTI au feed-back sur l'actuel cycle de l'enquête ASTI

Les responsables du projet ASTI réagissent avec prudence face à l'idée de multiplier les champs de collecte de données. Il leur semble crucial d'examiner avant tout la faisabilité de collecter des données comparables, et de ce fait, utilisables auprès des différents pays. De plus, il est clair que des indicateurs supplémentaires nécessiteraient des ressources additionnelles (non seulement au niveau de la collecte, mais aussi pour entreprendre le traitement et l'analyse des données) ; il faut aussi compter avec le risque d'exacerber la lassitude des enquêtes.

L'équipe ASTI a rejeté l'idée d'élargir la collection de données financières en y incluant les dépenses projetées et budgétisées, car sa mise en œuvre serait trop pesante, tout en ne produisant que relativement peu d'information. La collecte de données de ce type aura toutefois lieu dans le cadre d'études de pays spécifiques qui s'inscriront dans des analyses plus détaillées (au programme pour l'année 2011).

Tout en reconnaissant l'utilité de dresser un bon inventaire des infrastructures de la recherche agricole aux niveaux national et régional, l'équipe ASTI estime nécessaire d'éviter de surcharger l'enquête ASTI dans sa forme actuelle en y ajoutant de grandes quantités d'informations descriptives. Il semble en effet plus judicieux d'organiser l'établissement d'un tel inventaire comme un produit distinct, sans rapport avec l'enquête de base. L'équipe se propose ainsi d'inclure une enquête relative aux infrastructures de recherche dans les études approfondies à réaliser en 2011 pour examiner la faisabilité de dresser un tel inventaire et l'utilité des résultats obtenus.

Lors de la consultation ASTI tenue en 2009 (ASTI 2009), les experts avaient préconisé l'inclusion dans l'enquête ASTI d'indicateurs d'*output* (relatifs aux produits et résultats immédiats) mais ils s'étaient opposés aux indicateurs d'*outcome* (informant sur les effets et résultats indirects à plus long terme). L'élaboration de ces derniers exige en effet des analyses détaillées, qui dépassent le cadre de l'enquête ASTI. À noter cependant que même la mise au point d'indicateurs d'*output* susceptibles de permettre des comparaisons entre instituts et entre pays n'est pas une sine cure. C'est pourquoi les responsables du projet ASTI envisagent de d'abord expérimenter des indicateurs d'*output* dans quelques pays choisis avant d'en intégrer quelques uns dans l'enquête ASTI de base.

Alors que l'équipe ASTI admet l'importance des données afférentes à la vulgarisation agricole, les capacités humaines et le budget à sa disposition l'empêchent d'envisager une telle expansion à l'heure actuelle.

L'élaboration d'une boîte à outils ASTI est en cours de finalisation ; l'équipe ASTI compte partager cet outillage informatisé avec les participants des séminaires afin de recueillir leur feed-back avant sa mise en circulation définitive. La boîte à outils servira aussi de tremplin pour lancer des activités futures de renforcement des capacités au sein d'organismes nationaux de pointe, de même que pour faire participer d'autres organismes aux enquêtes nationales à venir. L'équipe ASTI et le service de la communication de l'IFPRI travailleront ensemble à faire sortir, dans chaque pays concerné, un communiqué de presse émis dans le cadre d'une campagne publicitaire préalable à la publication, en avril 2011, du rapport de synthèse pour la région subsaharienne, cité plus haut. En outre, l'ASTI et le FARA collaborent à l'organisation d'une conférence qui aura lieu en décembre 2011. Les études approfondies mentionnées précédemment serviront de base à l'élaboration des communications destinées à cette conférence. Conformément aux recommandations émises au cours des deux séminaires, l'équipe ASTI rédigera une série de notes de politique (longues d'une à deux pages) ciblées sur les responsables de politiques de quelques uns des pays. Si cette stratégie s'avère fructueuse, l'on procédera à la rédaction de notes semblables pour les autres pays ASTI.

## L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ASTI

Les participants des deux séminaires techniques ont fermement souscrit à l'idée de faire la transition – des enquêtes ASTI ponctuelles, en grande partie lancées et financées de l'extérieur, vers un système permanent, dans le cadre duquel le principal organisme national du pays concerné assume la responsabilité d'actualiser les ensembles de données, de faire la synthèse nationale des données, puis d'analyser et de diffuser les résultats. Un tel système implique une évolution du rôle joué par l'équipe ASTI, dont l'attention se déplacera vers la coordination, le contrôle de qualité, la formation et l'assistance ; l'équipe maintiendra la base des données internationales et effectuera les synthèses et les analyses régionales et internationales.

Les débats menés dans le cadre des séminaires portaient avant tout sur le « comment faire » pour institutionnaliser l'enquête ASTI. Parmi les propositions et recommandations émises relevons les points suivants :

- **La nomination d'un organisme directeur.** Il s'agit tout d'abord de d'identifier, au sein de chaque pays, un organisme directeur devant assumer la responsabilité globale de la mise en œuvre de l'enquête : le résultat de cette quête sera déterminé par la structure institutionnelle du système national de recherche agricole. En effet, s'il semble logique de choisir pour ce rôle une entité faitière (s'il en existe une), il faut cependant s'assurer que l'organisme en question dispose de la capacité requise pour réaliser la mise en œuvre sur le terrain. Il est important que la sélection de l'organisme directeur soit le fruit d'une consultation étroite avec les ministères nationaux afférents et ce, en vue de s'assurer d'un soutien politique et financier.
- **L'identification d'une unité de collaboration.** L'organisme directeur choisi devra intégrer les activités liées au projet ASTI dans son plan de travail et son budget, en désignant un ou plusieurs membres du personnel comme responsables de la réalisation de l'enquête. Au sein de l'organisme directeur, la place la plus logique pour abriter les activités ASTI sera sans doute l'unité de suivi-évaluation (à supposer qu'il y en ait une), et l'établissement de liens de coopération avec des responsables de l'analyse socioéconomique favoriseront la consolidation et l'approfondissement des études fondées sur les données de l'enquête ASTI.
- **L'établissement d'un réseau de contacts.** Il incombera à l'organisme directeur de prendre contact avec des personnes dans les diverses organisations participant à l'enquête et de les former à remplir le questionnaire ASTI.
- **Une assistance financière soutenue.** Vu la situation de la plupart des pays africains, il semble essentiel que le projet ASTI continue d'appuyer le processus d'institutionnalisation par des contributions financières. Il y a en effet peu de chances que les pays soient capables d'assumer toutes les charges financières dès le lancement du processus, ou qu'ils soient prêts à le faire. Il faut d'abord que ces pays se laissent convaincre de l'avantage qu'ils auraient à maintenir un ensemble de données ASTI. Une fois persuadés, il leur faudra trouver les ressources requises soit en puisant dans le budget national, soit en s'adressant à d'autres bailleurs de fonds.
- **Fréquence de la collecte des données.** Il faut augmenter la fréquence de la collecte de données (notamment pour ce qui est des ressources humaines et financières) en répétant les sondages chaque année ou bien une fois tous les deux ans, en vue d'instaurer une certaine routine au niveau du processus. Cela peut aboutir à des systèmes d'information qui s'adaptent d'eux-mêmes au type de donnée requis. Au sein des universités, par exemple, les enseignants-chercheurs pourraient prendre l'habitude de consigner le temps qu'ils passent à faire de la recherche en spécifiant le thème de recherche précis. Cela peut être complété en y ajoutant une information plus détaillée et plus descriptive encore, recueillie à des intervalles moins rapprochés.

- **Rythme de publication des rapports.** Il semble bon de produire, une fois tous les trois à quatre ans, un rapport qui présente la synthèse nationale des données et l'analyse de ces données. En effet, les variations annuelles étant généralement trop insignifiantes, il y a peu de raison de publier une note de pays chaque année.
- **Le renforcement des capacités.** Il peut s'avérer nécessaire de renforcer les capacités des organismes directeurs nationaux à effectuer non seulement la collecte des données mais aussi les synthèses et les analyses afin qu'ils puissent assumer pleinement responsabilité dans le temps de la mise en œuvre de l'enquête ASTI. Les participants ont recommandé de procéder à des évaluations des besoins afin de déterminer quel doit être le contenu des activités de renforcement des capacités.
- **Des boîtes à outils.** Les boîtes à outils constituant, eux aussi, un moyen d'opérer le transfert de connaissances et de compétences pertinentes, il semble utile de les adapter selon les exigences des diverses activités (à savoir, la collecte de données, la synthèse et l'analyse, et la diffusion et l'exploitation des données).
- **L'adaptation aux besoins des pays.** Il est également important d'ajuster l'instrument que constitue l'enquête ASTI en fonction des besoins particuliers, nationaux et régionaux, d'information et d'analyse. Il faut accomplir de tels ajustements sans pour autant compromettre l'enquête fondamentale. La collecte d'informations supplémentaires doit répondre à des besoins exprimés (c'est-à-dire servir à résoudre un problème particulier de politique nationale ou régionale) et elle peut être à la fois régulière et ponctuelle.

#### **La réaction de l'ASTI à l'idée d'institutionnaliser le système**

C'est avec enthousiasme que l'équipe ASTI compte entreprendre l'institutionnalisation de l'enquête ASTI dans les pays participants et qu'elle établira un réseau d'organismes nationaux centraux principaux qui pourront servir d'exemple. L'entreprise nécessitera un effort de renforcement de capacités et impliquera une décentralisation des responsabilités. Au cours de la prochaine phase du projet ASTI, l'équipe élaborera un plan détaillé qu'elle soumettra aux bailleurs de fonds vers le milieu de 2011. Les suggestions émanant des participants des séminaires jettent d'excellentes bases pour la réalisation de progrès dans ce domaine.

## LA DIFFUSION ET L'EXPLOITATION DES DONNÉES ASTI

Au cours des deux séminaires techniques, les collaborateurs nationaux ont partagé les expériences qu'ils ont vécues en disséminant et en utilisant l'ensemble des données ASTI ; ils ont aussi rendu compte de leurs travaux de synthèse et d'analyse. Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité de déployer une stratégie plus proactive pour que les responsables de la recherche agricoles puissent mieux tirer profit des données ASTI lors des activités de planification, d'analyse et de formulation politiques, d'évaluation « benchmarking », de lobbying, de suivi-évaluation, etc. En vue d'améliorer la diffusion et l'exploitation des résultats ASTI, les participants ont émis une série de recommandations concrètes, dont les suivantes :

- **Affermir la coopération avec les collaborateurs nationaux.** Les collaborateurs nationaux ont exprimé un besoin de participer plus intensivement à la réalisation de la synthèse nationale des données issues de l'enquête ASTI et aux travaux d'analyse : pour y satisfaire, il faudra procéder à un renforcement des capacités. Cette démarche attisera le sens de la possession de l'enquête au niveau national. Et les résultats obtenus deviendront partie intégrante des débats politiques. En outre, une telle coopération donnera l'élan à une analyse plus approfondie des données disponibles que cela n'est le cas à l'heure actuelle. Il faudra se donner comme but de désigner un organisme dans chaque pays auquel sera confié la responsabilité de l'enquête, y compris de la diffusion des résultats. L'organisme directeur devra faire fonction d'entrepôt national des produits ASTI afférents au pays concerné, y compris des publications, des graphiques et tableaux récapitulatifs, des données détaillées issues de l'enquête, etc. – produits susceptibles de revêtir un intérêt pour ceux qui cherchent à analyser un institut particulier ou bien un sous-ensemble des données ASTI. De plus, les nœuds ou relais nationaux du SAKSS pourront servir de canal de distribution vers un public d'analystes politiques plus large.
- **Consolider des alliances au niveau sous-régional.** L'établissement de collaborations avec le FARA et les OSR intensifiera l'implication de ceux-ci dans la mise en œuvre de l'enquête et les stimulera à employer les données ASTI à des fins d'élaboration de politiques, de planification et d'évaluation-suivi aux niveaux régional et sous-régional.
- **Mettre au point d'une boîte à outils « diffusion et exploitation ».** L'introduction d'une boîte à outils étiquetée « diffusion et exploitation » aurait pour but de fournir des suggestions et des exemples recommandant les meilleures façons de diffuser et tirer profit des données ASTI lors de l'élaboration de politiques, dans les évaluations « benchmarking », à des fins de sensibilisation, et ainsi de suite.
- **Promouvoir la participation des décideurs politiques.** Les notes de pays présentent une description analytique de l'état et de l'évolution des systèmes nationaux de recherche agricole, accompagnée de la liste des problèmes repérés. Or l'on y cherche en vain des recommandations concrètes quant aux modifications ou améliorations à introduire, car cela ne peut se faire sans la participation et les contributions des décideurs politiques et autres responsables nationaux de la recherche agricole.
- **Resserrer les liens avec les organes de l'opinion publique et d'élaboration de politiques.** L'idée a été avancée que contacter certains organes de décision politique intéressant le secteur (et la recherche) agricole(s) à un stade avancé de la collecte de données ASTI peut avoir des avantages, par exemple, en permettant de déterminer certains besoins d'information spécifiques. De tels liens de communication garantiront de plus l'inclusion des données et des résultats ASTI dans les communiqués et exposés présentés sur le sujet.
- **Tout mettre en œuvre pour que les agences de recherche agricole participent activement à la formulation d'une politique nationale pour le secteur agricole.** Il s'agit ici de poursuivre deux buts: (a) veiller à ce que l'innovation agricole devienne une composante des politiques

agricoles (y compris les discussions dans le cadre de l'entente PDDAA) et (b) enrichir ces débats sur les politiques en y apportant des points de vue scientifiques pertinents.

- **Braquer l'attention sur l'analyse.** Certains ont suggéré de consacrer plus de temps à l'analyse et à la diffusion des résultats de l'analyse en publiant des livres, des articles scientifiques, etc. Autrement dit, les notes de pays ne doivent pas être l'unique produit élaboré à partir des données ASTI. Parmi les thèmes proposés comme dignes d'être étudiés en plus de détails, on relève l'impact de la recherche agricole sur la productivité agricole, et le renforcement des capacités dans des domaines technologiques nouveaux.
- **Augmenter la pratique du benchmarking.** Le benchmarking, soit l'évaluation par rapport à des repères et des critères établis, s'avère souvent un moyen utile de faire ressortir certaines faiblesses précises des systèmes nationaux de recherche agricole.<sup>6</sup> Il a été proposé d'élaborer un index des performances pour pouvoir classer les systèmes nationaux de recherche agricole.

S'agissant de la diffusion des résultats des enquêtes ASTI, les participants ont émis les suggestions et recommandations suivantes :

- **Attirer une attention plus importante de la part des médias.** Les communiqués de presse et les interviews médiatiques sont des instruments permettant d'atteindre un public plus large.
- **Faire le suivi de l'impact des stratégies de diffusion des différents pays.** Un tel suivi permettrait de déterminer quelles stratégies ont du succès et lesquelles n'en ont pas. C'est un domaine qu'il faut développer davantage.
- **Cibler les publications.** Des publications et des exposés ajustés par rapport aux besoins des personnes visées ont plus d'impact : il faut donc les cibler sur des publics choisis.
- **Prendre les devants en vue de présenter les résultats ASTI.** Il faut rechercher et saisir les occasions d'exposer les résultats des enquêtes ASTI lors des colloques et autres rencontres.

### La réaction de l'ASTI à la recommandation de promouvoir la diffusion et l'utilisation des données et autres produits issus de l'enquête

L'équipe ASTI se rend compte que, pour pouvoir passer du stade des résultats immédiats (« *output* ») à celui de l'effet à plus long terme (« *outcome* »), elle doit veiller à ce que les produits et résultats du projet ASTI soient diffusés à grande échelle et utilisés aux niveaux tant national que régional. S'il est vrai qu'au cours des dernières années quelques progrès ont été réalisés sur le plan de la diffusion, il est toutefois absolument nécessaire de redoubler les efforts pour intensifier cette composante du travail. Il faut avant tout acquérir de l'expérience pour pouvoir déterminer quels formats et quels modes de disséminations auront le meilleur effet.

L'institutionnalisation de l'enquête ASTI permettra aux collaborateurs nationaux d'assumer un rôle plus actif en participant à la compilation des données et à l'analyse, de même qu'au niveau de la diffusion et de l'application des résultats. Des progrès dans ce domaine augmenteraient de manière significative les chances d'avoir un impact au niveau national. Or il faut introduire ses buts petit à petit, l'un après l'autre. Il est conseillé d'impliquer le FARA et les OSR dans la réalisation des analyses de données ASTI régionales. Et il est important de veiller à ce que les ensembles de données et les notes de pays gardent en tout temps un haut niveau de qualité ainsi que de comparabilité.

<sup>6</sup> Si la plupart des participants étaient favorables à l'idée de faire du benchmarking, certains exprimaient des doutes car en procédant à des comparaisons entre plusieurs pays, il y a risque de méprise si l'on ne connaît pas tous les détails sous-jacents. Le cas du Conseil de la recherche agricole (ARC) de l'Afrique du Sud fut cité en exemple car il loue à bail bon nombre de ses biens d'équipement (bureaux, ordinateurs, véhicules et équipements) : il en découle que le chiffre très bas représentant officiellement ses dépenses en immobilisations déforme la réalité.

## CONCLUSIONS

Un des principes clés du PDDAA consiste en une planification fondée sur des données factuelles, qui sert d'étalement solide aux efforts de renforcement des politiques agricoles, en favorisant aussi l'élaboration de plans d'investissement de haute qualité pour tous les pays d'Afrique. Le projet ASTI vise une coopération étroite avec le PDDAA (et en particulier avec son Pilier 4 qui porte sur l'innovation agricole) et avec d'autres organismes et programmes, dans le but de contribuer à l'amélioration des politiques et des plans d'investissement. Au cours des deux séminaires techniques que l'équipe ASTI a organisés récemment, les participants ont fourni un feed-back de grande valeur sur leurs expériences vécues en effectuant les sondages ASTI, ce qui a conduit à la formulation d'un grand nombre de recommandations concrètes visant l'amélioration de la mise en œuvre de l'enquête. On relève comme aspect important que les collaborateurs avalisent la proposition d'institutionnaliser l'enquête. La réalisation de ce but posera un défi majeur dans les années à venir, car elle nécessite un renforcement des capacités au niveau national, un soutien politique et financier stable et la garantie qu'un grand nombre de parties prenantes clés sont prêts à s'engager. Il va de soi que ce processus renfermera donc nécessairement une période de transition, qui variera en fonction des circonstances de chacun des divers pays concernés.

Le transfert aux collaborateurs nationaux de la responsabilité de réaliser la synthèse nationale des données issues de l'enquête ASTI ainsi que d'effectuer les analyses, ouvrira la voie à la conduite d'études plus approfondies et plus détaillées pour satisfaire aux exigences des décideurs politiques nationaux. Dès aujourd'hui l'équipe ASTI intensifie l'attention et les ressources qu'elle accorde à la diffusion et à l'exploitation des données pour ainsi s'assurer que les résultats et produits seront effectivement pris en compte lors de l'élaboration de politiques et de la planification de la recherche agricole. Les collaborateurs nationaux joueront un rôle important dans la promotion de la diffusion et de l'utilisation des données et produits ASTI au niveau national. À l'heure actuelle, on perçoit un besoin d'élargir le champ d'expérience afin de pouvoir déterminer quels formats et approches conviendront le mieux.

L'équipe ASTI compte incorporer les recommandations qui ont émané des séminaires à la fois dans son plan stratégique pour les années 2011–2015 et dans la proposition qu'elle présentera dans le cadre du prochain cycle de financement des activités du projet ASTI en Afrique subsaharienne.

## Références

- ASTI (Indicateurs relatifs aux sciences et aux technologies agricoles). 2009. *Summary report of the consultation workshop on identifying supplementary indicators, January 20–21, 2009*. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- FARA (Forum pour la recherche agricole en Afrique). 2006. *Framework for African Agricultural Productivity*. Accra.
- NEPAD (Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique). 2003. *Comprehensive Africa Agriculture Development Programme*. Pretoria.
- \_\_\_\_\_. 2006a. *Comprehensive Africa Agriculture Development Programme: Integrating livestock, forestry and fisheries sub-sectors into CAADP*. A Companion Document. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- \_\_\_\_\_. 2006b. *Africa's science & technology consolidated plan of action*. Pretoria.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2002. *Manuel de Frascati 2002 : Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental, 6e édition*. Paris.
- \_\_\_\_\_. 2005. *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition*. Paris.

## Notes de Pays ASTI—ASTI Country Notes

- Flaherty, K., G. Ayoola, J. Ogbodo et N.M. Beintema. 2010. *Nigeria*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Abuja : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Conseil de la recherche agricole du Nigeria (ACRN) et la Fondation *Farm and Infrastructure* (FIF).
- Flaherty, K., P.T. Chipunza et A.A. Nyamukapa. 2011. *Zimbabwe*. ASTI Country Note. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. (à paraître)
- Flaherty, K., G.O. Essegbey et R. Asare. 2010. *Ghana*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Accra : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR).
- Flaherty, K., F. Kelemework et K. Kelemu. 2010. *Ethiopia*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Addis-Abeba : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut éthiopien de recherche agricole (EIAR).
- Flaherty, K., D. Kitone et N.M. Beintema. 2010. *Uganda*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Kampala : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Organisation nationale de la recherche agricole (NARO).
- Flaherty, K., et D. Lwezaura. 2010. *Tanzania*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Dar es Salaam : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Département de la recherche et du développement (DRD).
- Flaherty, K., G.F. Liebenberg et J. Kirsten. 2010. *South Africa*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Pretoria : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Conseil de la recherche agricole (ARC) et Université de Pretoria.
- Flaherty, K., F. Mazuze et R. Mahanzule. 2010. *Mozambique*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Maputo : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherche agricole du Mozambique (IIAM).
- Flaherty, K., et J.M. Munyengabe. 2011. *Rwanda*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Kigali : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR). (en cours de rédaction)

- Flaherty, K., F. Murithi, W. Mulinge, et E. Njuguna. 2010. *Kenya*. ASTI Country Note. Washington, DC et Nairobi : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherche agricole du Kenya (KARI).
- Flaherty, K., et M. Mwala. 2010. *Zambia*. ASTI Country Note. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Ipinge, S., M. Rahija, M., et G.J. Stads. 2011. *Namibia*. ASTI Country Note. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. (en cours de rédaction)
- Rahija, M., I. Fesha, et G.J. Stads. 2010. *Eritrea*. ASTI Country Note. Washington, DC et Asmara : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut national de recherche agricole (NARI).
- Rahija, M., J. Ramkissoon et G.J. Stads. 2010. *Mauritius*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Port Louis : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Conseil national de la recherche alimentaire et agricole (FARC).
- Stads, G.J., F. Béavogui et S. Diawara. 2010. *Guinée*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Conakry : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG).
- Stads, G.J., et G. Bani. 2010. *République du Congo*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Brazzaville : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST)
- Stads, G.J., et S. Doumbia. 2010. *Côte d'Ivoire*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Abidjan : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Centre national de recherche agronomique (CNRA).
- Stads, G.J., et K. El-Siddig. 2010. *Sudan*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Wad Madani : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Société de recherche agricole (ARC).
- Stads, G.J., S. Guèye et M.L. Dia. 2010. *Mauritanie*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Nouakchott : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires (CNERV).
- Stads, G.J., et J. Hinvi. 2010. *Bénin*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Cotonou : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB).
- Stads, G.J., M. Issoufou et A.M. Massou. 2010. *Niger*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Niamey : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN).
- Stads, G.J., et K. Labare. 2010. *Togo*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Lomé : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires and Institut togolais de recherche agronomique (ITRA).
- Stads, G.J., et A.D. Maïga. 2011. *Mali*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Bamako : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut d'économie rurale (IER). (à paraître)
- Stads, G.J., et F. Manneh. 2010. *The Gambia*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Banjul : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut national de recherche agricole (NARI).
- Stads, G.J., et J. Momoh. 2010. *Sierra Leone*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Freetown : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherche agricole de la Sierra Leone (SLARI).
- Stads, G.J., et L. Ndimurirwo. 2011. *Burundi*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Bujumbura : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU). (en cours de rédaction)

- Stads, G.J., et M. Pholo. 2011. *Botswana*. ASTI Country Note. Washington, DC, et Gaborone : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires and Département de la recherche agricole (DAR). (en cours de rédaction)
- Stads, G.J., et P.Obiang Angwe. 2011. *Gabon*. Note de pays ASTI. Washington DC, et Libreville : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherches agronomiques et forestières (IRAF). (à paraître)
- Stads, G.J., et R. Randriamanamisa. 2010. *Madagascar*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Antananarivo : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Centre national de recherche appliquée au développement rural (FOFIFA).
- Stads, G.J., et S. Sawadogo Kaboré. 2010. *Burkina Faso*. Note de pays ASTI. Washington DC, et Ouagadougou : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA).
- Stads, G.J., et L. Sène. 2010. *Sénégal*. Note de pays ASTI. Washington, DC, et Dakar : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA).

## ANNEXE A : PROGRAMME DU SÉMINAIRE DE DAKAR

### LUNDI, LE 18 OCTOBRE 2010

09:30–10:00 Allocution de bienvenue et introduction (Han Roseboom, animateur de débat)

#### **SESSION 1 ENTRÉE EN MATIÈRE**

10:00–10:15 Les activités de l'IFPRI en Afrique de l'Ouest et centrale : PDDAA / AGRODEP (Ousmane Badiane, IFPRI)

10:15–10:30 Présentation du PDDAA (Simon Kisira, NPCA)

10:30–10:45 Présentation du système ReSAKSS (Maurice Taondyande, ReSAKSS-WA)

10:45–11:00 L'évaluation et le suivi des investissements en R&D agricole réalisés en Afrique : le cas du Pilier IV du Fonds PDDAA (Leonard Oruko, FARA)

11:00–11:15 Les activités du CORAF en matière d'évaluation et de suivi, et de diffusion de l'information en Afrique de l'Ouest et centrale (Anatole Kone, CORAF)

11:15–11:40 *Pause-café/thé*

11:45–12:00 Introduction au projet ASTI (Nienke Beintema, ASTI)

12:00–12:30 Évolution de la R&D agricole africaine : faits tangibles recueillis dans divers pays, dont notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest (Gert-Jan Stads, ASTI)

12:30–13:00 Brève discussion

13:00–14:30 *Déjeuner*

#### **SESSION II ÉVALUATION DES EXPÉRIENCES NATIONALES DE COLLECTE DE DONNÉES ASTI**

14:30–14:45 Introduction (Han Roseboom, animateur de débat et Nienke Beintema, ASTI)

14:45–15:00 Le cas du Sénégal (Louis Sène, ISRA)

15:00–15:15 Le cas de la République du Congo (Grégoire Bani, DGRST)

15:15–15:30 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

15:30–16:00 *Pause-café/thé*

16:00–17:30 Session-débat (deux ou trois groupes)

### MARDI, LE 19 OCTOBRE 2010

9:00–9:30 Comptes rendus des groupes et discussion générale

#### **SESSION III PROJET D'ACTIVITÉ FUTURE : VALORISER LES PRODUITS ASTI AUX FINS DE LA PLAIDOIRIE ET POUR APPROFONDIR LES ANALYSES NATIONALES ET RÉGIONALES**

09:30–10:00 Le point sur les stratégies de communication et d'analyse mises au point pour le court terme et le long terme (Nienke Beintema et Gert-Jan Stads, ASTI)

10:00–10:15 Une perspective de pays : le Ghana (George Essegbey, STEPRI)

10:15–10:30 Une perspective de pays : le Burkina Faso (Séraphine Sawadogo Kaboré, INERA)

10:30–10:45 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

10:45–11:15 *Pause-café/thé*

11:15–12:45 Session-débat (deux ou trois groupes)

12:45–14:00 *Déjeuner*

14:00–14:30 Comptes rendus des discussions en groupe

**SESSION IV PROJET D'ACTIVITÉ FUTURE : COMMENT CONSERVER, AMÉLIORER ET INSTITUTIONNALISER LES ENSEMBLES DE DONNÉES AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL**

14:30–15:15 La méthodologie de l'ASTI et les normes respectées en matière de collecte de données: la boîte à outils ASTI (Nienke Beintema et Gert-Jan Stads, ASTI)

15:15–15:30 Une perspective de pays : la Guinée (Sékou Béavogui, IRAG)

15:30–15:45 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

15:45–16:15 *Pause-café/thé*

16:15–17:45 Session-débat (deux ou trois groupes)

**MERCREDI, LE 20 OCTOBRE 2010**

09:00–9:30 Comptes rendus des discussions menées en groupe

**SESSION V CONCLUSION**

9:30–10:00 Récapitulation des conclusions des débats et des projets à mettre en œuvre pour aller de l'avant (Han Roseboom, animateur de débat)

10:00–11:00 Commentaires des représentants du FARA, de l'IFPRI, du CORAF, du PDDAA/APCN, de ReSAKSS et de l'ASTI

11:00–11:30 *Pause-café/thé*

11:30–12:10 Discussion en plénière

12:10–12:30 Clôture

12:30–14:00 *Déjeuner*

## **ANNEXE B : PROGRAMME DU SÉMINAIRE D'ADDIS-ABEBA**

### **LUNDI, LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2010**

08:30–09:00 Allocution de bienvenue et introduction (Han Roseboom, animateur de débat)

#### **SESSION 1 ENTRÉE EN MATIÈRE**

09:00–09:15 Les activités de l'IFPRI en Afrique orientale et australe (Kwadwo Asenso-Okyere, IFPRI)

09:15–09:30 Renforcement des capacités en vue de développer les indicateurs portant sur les sciences, les technologies et l'innovation en Afrique (Lukovi Seke, ASTII/NPCA)

09:30–09:45 Présentation de ReSAKSS (Stella Massawe, ReSAKSS en Afrique de l'Est)

09:45–10:00 Les activités d'évaluation et de suivi menées par l'ASARECA en Afrique orientale et centrale (Enock Warinda, ASARECA)

10:00–10:30 Discussion en plénière

10:30–11:00 *Pause-café/thé*

11:00–11:15 L'évaluation et le suivi des investissements en R&D agricole réalisés en Afrique : le cas du Pilier IV du Fonds PDDAA (Leonard Oruko, FARA)

11:15–11:30 Introduction au projet ASTI (Nienke Beintema, ASTI)

11:30–12:00 Évolution de la R&D agricole africaine : faits tangibles recueillis dans divers pays, dont notamment ceux de l'Afrique orientale et australe (Gert-Jan Stads et Kathleen Flaherty, ASTI)

12:00–12:30 Discussion en plénière

12:30–14:00 *Déjeuner*

#### **SESSION II ÉVALUATION DES EXPÉRIENCES NATIONALES DE COLLECTE DE DONNÉES ASTI**

14:00–14:15 Introduction (Han Roseboom, animateur de débat et Nienke Beintema, ASTI)

14:15–14:30 Le cas de la Zambie (Mick Mwala, Université de Zambia)

14:30–14:45 Le cas du Zimbabwe (Percy Chipunza)

14:45–15:00 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

15:00–15:30 *Pause-café/thé*

15:30–17:00 Session-débat (deux ou trois groupes)

### **MARDI LE 2 NOVEMBRE 2010**

09:00–09:30 Comptes rendus des discussions menées en petits groupes

#### **SESSION III PROJET D'ACTIVITÉ FUTURE : COMMENT CONSERVER, AMÉLIORER ET INSTITUTIONNALISER LES ENSEMBLES DE DONNÉES AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL**

09:30–10:00 La méthodologie de l’ASTI et les normes respectées en matière de collecte de données: la boîte à outils ASTI (Nienke Beintema et Gert-Jan Stads, ASTI)  
10:00–10:15 Le cas de l’Afrique du Sud (Frikkie Liebenberg, ARC)  
10:15–10:30 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

10:30–11:00 *Pause-café/thé*

11:00–12:30 Session-débat (deux ou trois groupes)

12:30–14:00 *Déjeuner*

**SESSION IV PROJET D’ACTIVITÉ FUTURE : VALORISER LES PRODUITS ASTI AUX FINS DE LA PLAIDOIRIE ET POUR APPROFONDIR LES ANALYSES NATIONALES ET RÉGIONALES**

14:00–14:30 Comptes rendus des discussions menées en petits groupes

14:30–15:00 Le point sur les stratégies de communication et d’analyse mises au point pour le court terme et le long terme (Nienke Beintema et Gert-Jan Stads, ASTI)

15:00–15:15 Le cas du Nigeria (Gbolagade Ayoola, FIF et Aliyu Abdullahi, ARCN)

15:15–15:30 Le cas du Kenya (Festus Murithi and Esther Njuguna, KARI)

15:15–15:45 *Pause-café/thé*

15:45–16:00 Lancement de la discussion (Han Roseboom, animateur de débat)

16:00–17:30 Session-débat (deux ou trois groupes)

**MERCREDI, LE 3 NOVEMBRE 2010**

09:00–09:30 Comptes rendus des discussions menées en petits groupes

**SESSION V CONCLUSION**

09:30–10:00 Récapitulation des conclusions des débats et des projets à mettre en œuvre pour aller de l’avant (Han Roseboom, animateur de débat)

10:00–11:00 Commentaires des représentants de l’IFPRI, l’ASARECA, ASTII/APCN, du ReSAKSS, du FARA, et de l’ASTI

11:00–11:30 *Pause-café/thé*

11:30–12:10 Discussion en plénière

12:10–12:30 Clôture

12:30–14:00 *Déjeuner*

## ANNEXE C. LISTES DES PARTICIPANTS

### SÉMINAIRE TENU À DAKAR

Nom	Organisation	Adresse e-mail
<b>Représentants nationaux</b>		
Adama Ballo	IER, Mali	balloadam@yahoo.fr
Grégoire Bani	DGRST, Congo	craldgrst@yahoo.fr
Famoï Béavogui	IRAG, Guinée	beavoguifamoi@yahoo.fr
Sékou Diawara	IRAG, Guinée	sekoudiawara@yahoo.fr
Mamadou Lamine Dia	CNERV, Mauritanie	mldsb@hotmail.com
George Essegbey	STEPRI, Ghana	george_essegbey@yahoo.co.uk
Sékou Doumbia	CNRA, Côte d'Ivoire	moulouck2001@yahoo.fr
Jonas Hinvi	INRAB, Bénin	cjhinvi@yahoo.fr
Kodjo Labare	ITRA, Togo	klabare@yahoo.fr
John Momoh	SLARI, Sierra Leone	jdjeffmomoh@yahoo.com
Issoufou Mourima	INRAN, Niger	mourimaisoufou@yahoo.fr
Léonidas Ndimurirwo	ISABU, Burundi	ndimurirwo_leonidas@yahoo.fr
Paul Obiang Angwe	IRAF, Gabon	obiangangwe_paul@yahoo.fr
Randriamanamisa Rivonjaka	FOFIFA, Madagascar	rrivonjaka@yahoo.fr
Séraphine Sawadogo Kaboré	INERA, Burkina Faso	phinekabore@yahoo.fr
Louis Sène	ISRA, Sénégal	senelouis@hotmail.com
<b>Représentants régionaux</b>		
Ousmane Badiane	IFPRI	o.badiane@cgiar.org
Anatole Kone	CORAF	anatole.kone@coraf.org
Leonard Oruko	FARA	loruko@fara-africa.org
Maurice Taondyande	ReSAKSS	m.taondyande@cgiar.org
Simon Kisira	CAADP/NPCA	simon.kisira.mukisa@gmail.com
<b>IFPRI</b>		
Nienke Beintema	ASTI	n.beintema@cgiar.org
Gert-Jan Stads	ASTI	g.stads@cgiar.org
Michael Rahija	ASTI	m.rahija@cgiar.org
Evelin Di Girolamo	ASTI	e.digirolamo@cgiar.org
Johannes Roseboom	Consultant, animateur	j.roseboom@planet.nl

## SÉMINAIRE TENU À ADDIS-ABEBA

Nom	Organisation	Adresse email
<b>Représentants nationaux</b>		
Aliyu Sabi Abdullahi	ARCN, Nigeria	draliyuabdullahi@yahoo.com
Gbolagade B. Ayoola	FIF, Nigeria	gbayoola@yahoo.com
Percy Tirivangani Chipunza	AMID, Zimbabwe	tirivangani@gmail.com
Kamal El-Siddig	ARC, Soudan	kamalelsiddig@hotmail.co.uk
Kaleb Kelemu	EIAR, Éthiopie	kaleb_kelemu@yahoo.com
Mekonnen Kebede	EIAR, Éthiopie	mekonnen69@yahoo.com
Ferdinand Katire	DRST, Namibie	fkatire@mec.gov.na
Fasil Kelemework	Éthiopie	fasilkww@gmail.com
Dan Kitone	NARO, Ouganda	dkitone@naro.go.ug
Frikkie Liebenberg	ARC, Afrique du Sud	frik.liebenberg@gmail.com
Deogratias Lwezaura	DRD, Tanzanie	lwezaura@hotmail.com
Festus Murithi Meme	KARI, Kenya	fmmeme@yahoo.com
Esther Njuguna	KARI, Kenya	essaysays@yahoo.co.uk
Jean Marie Munyengabe	ISAR, Rwanda	munyenga2000@yahoo.fr
Mick Mwala	University of Zambia	mmwala@yahoo.com
Jairaj Ramkissoon	FARC, Maurice	farcdg@orange.mu
<b>Représentants régionaux</b>		
Kwadwo Asenso-Okyere	IFPRI	k.asenso-okyere@cgiar.org
Stella Minja	ReSAKSS	s.massawe@cgiar.org
Leonard Oruko	FARA	loruko@fara-africa.org
Lukovi Seke	ASTII/NPCA	seke@nepadst.org
Enock Warinda	ASARECA	e.warinda@asareca.org
<b>IFPRI</b>		
Nienke Beintema	ASTI	n.beintema@cgiar.org
Gert-Jan Stads	ASTI	g.stads@cgiar.org
Kathleen Flaherty	ASTI	k.flaherty@cgiar.org
Michael Rahija	ASTI	m.rahija@cgiar.org
Evelin Di Girolamo	ASTI	e.digirolamo@cgiar.org
Johannes Roseboom	Consultant, animateur	j.roseboom@planet.nl

#### **IFPRI-ROME**

Agricultural Science and Technology Indicators (ASTI) initiative  
c/o ESA, Food and Agriculture Organization (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italy  
Telephone: +39-06-570-53192 / 56334 • Skype: ifprihomeoffice  
Fax: +39-06-570-55522 • Email: [asti@cgiar.org](mailto:asti@cgiar.org)

[www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)



*Facilitated by:*

#### **INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE**

2033 K Street, NW • Washington, DC 20006-1002 USA

Tel: +1-202-862-5600 • Skype: ifprihomeoffice

Fax: +1-202-467-4439 • Email: [ifpri@cgiar.org](mailto:ifpri@cgiar.org)

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)

**Copyright © 2011 International Food Policy Research Institute. Sections of this report may be reproduced without the express permission of, but with acknowledgement to IFPRI. For permission to republish, contact [ifpri-copyright@cgiar.org](mailto:ifpri-copyright@cgiar.org).**

**This Country Note has been prepared as an output for the ASTI initiative and has not been peer reviewed. Any opinions stated herein are those of the authors and do not necessarily reflect the policies or opinions of IFPRI.**